

Affaires courantes

M. MacEachen propose:

Que, lorsque la Chambre s'ajournera après l'adoption du bill C-236, tendant à prévoir un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et à modifier la loi sur l'Office national de l'énergie, elle demeure ajournée jusqu'au moment fixé par l'Orateur, après consultation avec le gouvernement, où elle pourra se réunir pour mener à terme et faire sanctionner le bill C-176, tendant à modifier le Code criminel, la loi sur la responsabilité de la Couronne et la loi sur les secrets officiels, le bill C-203, tendant à modifier la loi électorale du Canada, la loi sur la radiodiffusion et la loi de l'impôt sur le revenu à l'égard des dépenses d'élection, le bill C-236, tendant à prévoir un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénurie ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et à modifier la loi sur l'Office national de l'énergie, le bill C-245, tendant à imposer une taxe sur les exportations de pétrole en vertu de la loi sur la taxe d'accise et à répartir certains des revenus retirés de cette taxe et tout autre bill.

Qué, après la sanction royale desdits bills ou si la Chambre ne se réunit pas à cette fin, elle s'ajourne et demeure ajournée, selon le cas, jusqu'au 26 février 1974, sous réserve que si l'Orateur, après consultation avec le gouvernement, devient convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt, il puisse donner l'avis qu'il a acquis cette conviction et que la Chambre se réunisse alors au moment fixé dans cet avis et reprenne ses travaux comme si elle s'était ajournée à cette date; et

Que, si l'Orateur n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur adjoint ou le vice-président des comités rappelle la Chambre en son nom.

Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je serai très bref pour parler de la motion. Celle-ci prévoit que la Chambre soit disponible pour traiter des bills qui devront recevoir la sanction royale, que la présidence décidera quand la Chambre se réunira pour cette sanction, soit tôt, soit tard la semaine prochaine, et que, par la suite, la Chambre s'ajourne jusqu'au 26 février. Ce congé est justifié, à mon avis, étant donné que la session actuelle dure depuis plus d'un an.

J'aimerais souligner un autre point: nous avons complété bon nombre des travaux inscrits au *Feuilleton*. De la liste des bills que j'aurais aimé voir adopter pendant la session, il en reste encore trois: le bill sur les parcs nationaux, le bill du CN et le bill sur le Régime de pensions du Canada. J'ai vu les représentants des autres partis, et afin que le travail déjà accompli aux comités et à la Chambre ne soit pas une perte totale, il a été convenu entre nous qu'au début de la nouvelle session, avec le consentement des députés, nous reprendrons l'étude de deux bills, celui des parcs et celui du CN, à l'étape du rapport. Les députés auront alors la chance de présenter des amendements et de les faire étudier.

● (1630)

Grâce à cet arrangement, le travail déjà accompli sera protégé, et les députés pourront reprendre le débat à cette étape. Je me réjouis de ce que ce soit possible et que les Communes aient la sagesse de protéger leur propre labeur. Voilà ce que je voulais dire, monsieur l'Orateur.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le président du Conseil privé (M. MacEachen) n'a fait [M. l'Orateur.]

aucune mention, dans sa déclaration, de la promesse donnée par le gouvernement à divers citoyens canadiens à l'égard du bill C-190. Je me demande si le ministre pourrait nous dire où en est ce bill.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, au sujet de ce rappel, le gouvernement a présenté ce bill et il a été étudié par la Chambre plusieurs fois. J'aurais aimé que cette question soit réglée. Ce bill et ses dispositions seront probablement étudiés lors de la prochaine session du Parlement. Je dois dire que j'ai envisagé de demander à la Chambre de le traiter de la même façon que les deux bills mentionnés plus tôt, mais je n'étais pas sûr que ma proposition serait acceptée.

Une voix: C'est maintenant le moment d'essayer.

M. MacEachen: Si les députés voulaient adopter le bill, j'essayerais cela également.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je regrette qu'un si grand nombre de motions visant à faire adopter des rapports de comités ne vont pas plus loin que le *Feuilleton*. Je parle notamment de la motion inscrite à mon nom et qui figure au bas de la liste à la page 4 du *Feuilleton* d'aujourd'hui et de la motion du député de Rocky Mountain (M. Clark).

Le bill S-4 nous inquiète beaucoup. Il y a un instant, le président du Conseil privé (M. MacEachen) a déclaré que ce bill allait conserver son rang au *Feuilleton*. Puis-je lui faire remarquer que jeudi, le chef de l'opposition a offert, avec l'appui du NDP, de faire passer ce bill par toutes les étapes, sans débat. Une motion a été présentée ce matin par le député de Rocky Mountain pour demander à la Chambre de faire la même chose.

Il n'est pas nécessaire de retarder ce bill. Il pourrait et devrait être adopté par la Chambre avant l'ajournement. Jeudi, lorsque le leader de l'opposition à la Chambre a offert de faire passer ce bill par tous les stades, c'est le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) lui-même qui a crié non et refusé son accord.

Nous nous trouvons dans une situation particulière. Le seul obstacle à l'adoption du bill S-4 est la susceptibilité et l'entêtement du ministre au nom duquel il est inscrit. Ce bill prévoirait l'établissement de huit nouveaux parcs au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans d'autres régions du Canada. Il a été étudié longuement au Sénat et à la Chambre et le comité a siégé des heures supplémentaires pour faciliter son examen rapide à l'étape du rapport à la Chambre. La Chambre et l'autre endroit ont adopté des modifications pour l'améliorer. Donc, si ce projet de loi n'est pas adopté, il faut carrément en faire retomber le blâme sur le ministre. Je ne peux pas comprendre l'entêtement dont lui-même, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) et d'autres ministres ont fait preuve au cours de la présente session.

M. Guay (Saint-Boniface): Le député doit se sentir coupable.

M. Nielsen: Le député de Saint-Boniface (M. Guay) prétend que je me sens coupable. Rien ne saurait être moins vrai, car le leader de l'opposition à la Chambre a offert, jeudi, de collaborer...

Une voix: Soyez bref.